

CONSEILLER.E EN INSERTION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

Février 2024 à décembre 2024
TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU V - BAC+2 (RNCP37274)



LE CONSORTIUM

Ecole CIP

L'école de CIP est à l'initiative d'un consortium constitué: du groupe Ares, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Vitamine T, la Croix-Rouge Insertion, Inser'Eco 93, Relais formation, Les Relais solidaires.

OBJECTIF DE FORMATION

- Maîtriser les méthodes et les outils d'accompagnement sociaux et professionnels
- Accompagner des publics spécifiques
- Comprendre les dynamiques d'insertion des territoires

CANDIDATS

Toute personne ayant un projet professionnel confirmé dans l'accompagnement socioprofessionnel (en formation initiale ou en reconversion)

LA FORMATION

La formation de conseiller en insertion professionnelle forme en 11 mois en alternance sur les méthodes et les outils d'accompagnement sociaux et professionnels exigés aujourd'hui et adaptés aux problématiques du territoire.

La collaboration avec nos partenaires employeurs dans l'insertion permet aux stagiaires de bénéficier d'un réseau élargi d'acteurs reconnus de l'insertion.

Les apprenants bénéficient d'un enseignement opérationnel au plus près des réalités du terrain tout au long de leur parcours.

LE PROGRAMME

Le contenu est basé sur le référentiel du Titre de conseiller en insertion divisé en 3 blocs de compétences :

- Accueil et accompagnement des publics, élaboration d'un diagnostic ;
- Elaboration d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- Mise en œuvre d'une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle .

Nos spécificités :

1. Les modules d'accompagnement sociaux :

- Typologies des publics spécifiques de l'insertion (acteurs et dispositifs) ;
- L'accompagnement des personnes handicapées ;
- Sensibilisation publics primo arrivants, réfugiés, ROM, public en détention ;
- Utilisation des réseaux sociaux et veille sectorielle .

2. Un accompagnement et un suivi régulier des apprentissages en lien avec les tuteurs des structures .

3. Des formateurs et des intervenants terrain.

LES PRÉREQUIS

- Titulaire du Bac ou équivalent et idéalement une première expérience dans l'insertion professionnelle ou dans le secteur social (bénévolat ou service civique)

LES MODALITÉS D'ACCÈS

- CV + Lettre de motivation
- Test de positionnement
- Entretien de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique et final devant le jury

Rythme de formation en alternance :
1 semaine en centre de formation
3 semaines en entreprise